PROCÈS - VERBAL CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE GENDARMERIE NATIONALE RENSEI GNEMENTS B.T. **ADMINISTRATIFS** 62/83 01030 NATURE PRÉCISE DES FAITS - RÉFÉRENCE ANALYSE : Objets volants non identifiés. VOUS SOUSSIGNÉ(S) . Gendarmes, A.P.J. 20 et 75 du code de procédure pénale, VU L'(ES) ARTICLE(S) RAPPORTONS LES OPÉRATIONS SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS. DATE HEURE 29 Janvier 1983, à 16 heures, nous sommes avisés téléphoniquement par CE JOUR . qu'un objet lumineux qui a explosé Monsieur L , demourant à , au lieu dit . Cet objet a été aperçu vers 9 heures 30 à demourant A a été aperçu par Moneleur A Nous nous rendens immédiatement sur les lieux et contactons monsieur A Nous requeillons les premiers renseignements et rendons compte à notre Commandant de Compagnie qui nous ordonne d'effectuer des recherches. L'engin aperçu était rend, de la grosseur d'un ballon, lumineux et progressait . Il se trouvait à une hauteur de 15 mètres environ et à 100 mètres du témein. Avant son explosion, cet engin émettait un sifflement comme un obus. Nous avens exploré les champs situés sur la trajectoire de cet engin dans le but de découvrir un morceau ; aucun indice matériel n'a été découvert. Les recherches ont été abandonnées à 19 heures 30 en raison de la muit. Le 30 Janvier 1983, à 9 heures, nous avens continué nos recherches jusqu'à 11 heures ; aucume trace ou indice n'a été découvert. Le point de chute présumé de cet engin se situerait entre le village et la rivière du Pont et le CD et le CD. Toutes les habitations avoisimentes ent été vues afin de requeillir un renseignement éventuel , personne n'a vu ni entendu cet engin. Il a seulement été vu au lieu dit

GENDARMERIE NATIONALE	PRO	OCÉDURE	
⊥¶ de			
UNITÉ .	PROCÈS-VERBAL		
B.T.	Z D'AUDITION DE	remoin	
PROCES-VERBAL (Nº/ANNEE)	AUTRE CAS		Nº PIÈCE Nº FEUILLET
62/83			
ANALYSE ET RÉFÉRENCES (ÉVENTUELLEMEN	× ×		
670	1983 & 18 heures, su lie	a dit	
Vu les articles 20 & 75	rations suivantes que nous avons effectuée		du code de procédure pénale,
	E CONCERNÉE	s, agrasam en amforme et comformeme	ent dux ordres de nos chers.
DIRECTOR OF THE PROPERTY OF TH	DURUNE FEMME, TOUJOURS INSCRIRE LE NOM	DE JEUNE FILLE, ÈVENTUELLEMENT SUIV	I DU NOM D'ÉPOUSE)
993	EU DE NAISSANCE ( COMMUNE, CODE DÉPARTEM	ENT OU PAYS)	NATIONALITÉ (SI ÉTRANGER)
			Frençaise
filiation fils do B	ot de Li , A		SITUATION DE FAMILLE
demeurent	BATIMENT, ESCALIER, RUE, COMMUNE, CODE POSTAL E A Qui nous déclere à 18 heu 29 Jenvier 1983 à 09 heur	, cultivateur, res:	téléphone ( )
file A	lui se trouveit dehers.	Celui-ci m'e eppelé en	me disent " Viens

et presque en même temps une explosion. Je suis sorti de mon étable, mais je n'oi rion vu.

Co sifflement et cette explosion, c'est comme si c'était un obus qui peese et qui explose. Mon file m'e feit voir l'endroit où il eveit vu le boule de feu et l'explosion. Cà se situait à environ 100 mètres des mes étables et à environ 15 mètres de hauteur. Cette boule de feu se dirigesit . Mes bovins qui se trouveient dens le chemp juste en sur un exe dessous de cet engin étaient complètement effoléss.

Je ne peu pes vous dire ce que c'était comme engin ni le grosseur car personnellement, je n'ei rien vu, seul mon fils pourre vous décrire ce qu'il e vu. Je précise qu'eu moment de l'explosion, mon compteur électrique s disjas tér et mon téléphone a sonné.

Je n'ei rien d'eutre à vous déclerer.

Le 30 Jenvier 1983 à 18 heures 15

Lecture feite per moi de le décleration ci-dessus, j'y persiste et n'el rien à y changer à y ejouter ou à y retrancher.

( A signé su cernet de déclarations.)

GENDARMERIE, NATIONALE	PROCEDURE	
B.T.	PROCÈS-VERBAL D'AUDITION DE TEMOIN	## (1997)
PROCÉS-VERBAL (Nº/ANNÉE) 62/83	AUTRE CAS	Nº PIÈCE Nº FEUILLET
ANALYSE ET RÉFÉRENCES (ÉVENTUELLEMENT)	2 x	
date et heure	nous trouvant à (lieu)	
Ce jour 31 Jenvier 1983	, å 11 heures 20, su lieu dit	A
Nous soussigné(s) A M	genderme, A.P.J.	
Vu les articles 20 & 75		du code de procédure pénale,

rapportons les opératio	ns suivantes que nous avons effectuées, agissant en	uniforme et conformément aux ordres de nos chefs.
PERSONNE	CONCERNÉE	
NOM, PRÉNOMS (POUR	UNE FEMME, TOUJOURS INSCRIRE LE NOM DE JEUNE FILL	E, ÉVENTUELLEMENT SUIVI DU NOM D'ÉPOUSE)
SEXE , DATE ET LIEU D	E NAISSANCE ( COMMUNE, CODE DÉPARTEMENT OU PAYS)	nationalité <i>(si étranger)</i> <b>Française</b>
FILIATION	■ DANS LES CAS OU CES RENSEIGNEMENTS DOIVENT E	TRE RECUEILLIS SITUATION DE FAMILLE
file de R	et de G . A	
ADRESSE COMPLÈTE (BATIL	MENT, ESCALIER, RUE, COMMUNE. CODE POSTAL ET BUREAU DISTRI	BUTEUR, ÉVENTUELLEMENT N° DE TÉLÉPHONE), PROFESSION (ÉV.

unum Le 29 Jenvier 1983 à 09 heures 30, je metrouveis près des étables de mes perents. Men père se trouveit à l'intérieur de celles-ci. Alors que je treveilleis su pied du tes de fumier, devent moi, à une centeine de mêtres environ et à une houteur de 15 mètres, j'ai vu une boule de feu, grosse comme un bellon. En même temps, il y e eu un sifflement suivi d'une explosion Il y » ou un éclair et puis plus rien. Pendent ce temps j'evais eppelé mon père, mois le temps qu'il errive tout eveit disperu.

. il sveit une couleur Cet engin se dépleçait sur un exe bleutée. Après l'explosion, mon père et moi-même svons fait un tour dans les champs dans le but de trouver une trace quelconque, mais nous n'avens rien trouver.

Jo n'ei rien d'eutre à vous déclarer.

Le 31 Jenvier 1983 à 11 houres 30

Lecture feite per moi de le décleration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer à y sjouter ou à y retrencher.

( A signé su cernet de déclerations.)